



**Procès-verbal  
de la 3<sup>e</sup> réunion ordinaire  
du conseil d'établissement 2021-2022  
de l'École Masson de Danville**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SOMMETS  
ÉCOLE MASSON**

**Procès-verbal de la 3<sup>e</sup> rencontre du conseil d'établissement de  
l'école Masson tenue le 1<sup>er</sup> février 2022 à 18 h 30.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Mélissa Fournier, directrice  
Marie-Soleil Comeau, enseignante  
Suzanne St-Pierre, enseignante  
Valérie Dinelle, membre du personnel de soutien  
Kim Lemelin, membre du personnel  
Chantal Perreault, responsable service de garde  
Caroline Beaudry-Ferland, parent  
Ève-Lyne Laroche, parent  
Julien Sirois, parent  
Stéphanie Gagnon, parent

**ÉTAIENT ABSENTS**

Karine Morin, parent  
Michelle Labonté, parent substitut  
Hélène Ménard, membre de la communauté

**PARTICIPAIENT ÉGALEMENT**

---

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU  
QUORUM**

Après vérification du quorum, la réunion débute à 18h30.



**Procès-verbal  
de la 3<sup>e</sup> réunion ordinaire  
du conseil d'établissement 2021-2022  
de l'École Masson de Danville**

N° de la résolution  
ou annotation

**2. NOMINATION DU OU DE LA SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Mme Mélissa Fournier, directrice, et résolu :

QUE Stéphanie Gagnon, parent, agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

CE # 2022-01-001

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Mme Mélissa Fournier, directrice, fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Julien Sirois, parent, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la 3e rencontre ordinaire soit adopté en ajoutant au point Information le point Covid.

CE # 2022-01-002

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE DU 14 DÉCEMBRE 2021**

Il est proposé par Ève-Lyne Laroche, parent, et résolu :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du 14 décembre 2021 tel qu'il a été présenté.

CE # 2022-01-003

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 14 DÉCEMBRE 2021**

La reconduite de la photographe est confirmée pour le 30 septembre 2022. Elle nous enverra un choix de fond disponible pour la prochaine séance photo.



**Procès-verbal  
de la 3<sup>e</sup> réunion ordinaire  
du conseil d'établissement 2021-2022  
de l'École Masson de Danville**

N° de la résolution  
ou annotation

**6. QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucun public présent

**7. TRAVAUX DU CONSEIL**

**A. Reddition de compte**

Mme Mélissa Fournier, directrice, présente le document Reddition de compte.

Il est proposé par Marie-Soleil Comeau, enseignante, et résolu

QUE la reddition de compte soit adoptée telle que présentée

➤ **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**B. Plan de contingence**

Le gouvernement demande aux écoles de faire un plan si un manque d'effectif survenait.

**C. Maternelle 4 ans**

Super belle classe de six élèves en maternelle 4 ans. Une vidéo a été produite en collaboration avec des élèves de 6<sup>e</sup> année. En faire la promotion.

**D. Cueillette des besoins en investissement**

Mise à jour du document des différents besoins de réparation ou d'ajout dans l'école.

CE # 2022-01-004



**Procès-verbal  
de la 3<sup>e</sup> réunion ordinaire  
du conseil d'établissement 2021-2022  
de l'École Masson de Danville**

N° de la résolution  
ou annotation

**8. RAPPORT DE LA TECHNICIENNE DU SERVICE DE GARDE**

**A. Addenda à la régie interne 21-22**

Le plan de contingence s'applique également au Service de garde. Présentation du document des différentes étapes si un bris de service survenait.

Il est proposé par Ève-Lyne Laroche, parent, et résolu

QUE l'Addenda à la Régie interne soit adoptée telle que présentée

CE # 2022-01-005

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**B. Règles de fonctionnement 22-23**

Présentation du document des règles de fonctionnement de l'École Masson 2022-2023.

Il est proposé par Caroline Beaudry-Ferland, parent, et résolu

QUE les règles de fonctionnement soient adoptées telle que présentée

CE # 2022-01-006

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9. RAPPORT DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS**

Présentation du Calendrier 2022-2023.

Mme Pelletier répond à plusieurs questions concernant le Covid.

Allergies alimentaires. En fait, c'est la Santé publique qui fait des recommandations lorsqu'il y a allergie dans un établissement.

---



**Procès-verbal  
de la 3<sup>e</sup> réunion ordinaire  
du conseil d'établissement 2021-2022  
de l'École Masson de Danville**

N° de la résolution  
ou annotation

**10.RAPPORT DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ**

Aucun

**11.CORRESPONDANCE**

Aucune

**12.INFORMATIONS**

**A. Suivi photocopies**

Il y aura ajustement, mais ça va bien.

**B. Covid**

Mise à jour de la situation actuelle en lien avec le Covid.

**13.AUTRES**

**14.LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé  
par Suzanne St-Pierre, enseignante, et résolu

QUE la séance soit levée à 19h30.

➤ **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

CE # 2022-01-007

\_\_\_\_\_  
(signature)  
Karine Morin  
La présidente d'assemblée

\_\_\_\_\_  
(signature)  
Mélissa Fournier  
La direction